

REGULATEUR DE NIVEAU A FLOTTEUR NIVOSTOP® - RNF 110



- Différentiel important : 110°
- Régulation entre deux points
- Contact inverseur à microswitch
- Fort pouvoir de coupure
- Facile à monter
- Biconique
- Omnidirectionnel
- Longueurs 5, 10 et 20 mètres
- Câble Néoprène

APPLICATIONS

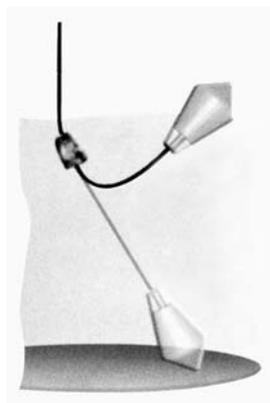
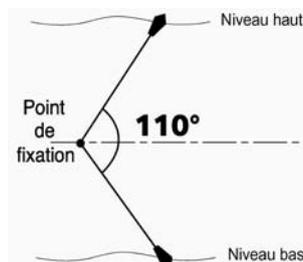
Les régulateurs de niveau RNF 110, sont spécialement conçus pour réaliser des régulations entre deux points. En effet, leur différentiel important (110°) permet avec un seul régulateur, le démarrage et l'arrêt d'une pompe. La hauteur du différentiel sera fonction du point de fixation du câble.

Le point de fixation du câble pourra être :

- le raccord de fixation (voir nos raccords NIV 520-01)
- un lest positionné

ANGLE DE COMMUTATION A 110°

La régulation entre deux points est garantie sans à-coups, même dans des liquides agités.



Distance conseillée entre
les points de commutation Niv Haut et niv
Bas : 1,50 mètre maxi

Rappel : Pour mettre en route et arrêter une pompe (ou vanne ...), il faut normalement deux points de détection, chacun situé respectivement au niveau haut et bas, qui font ensuite au travers d'un relayage d'auto-maintenance, la fonction de régulation. Donc, deux interrupteurs de niveau commutant chacun à leur position (ceux-ci ont des différentiels très faible d'environ 10° à l'horizontal). Dans le cas où l'on veut commander un autre élément (par exemple : mettre en route un agitateur en niveau haut), c'est la solution des interrupteurs à faible différentiel qui sera choisie. On peut aussi dire que le RNF 110 a une "Hystérésis réglable" et que celle-ci est plus importante que celle de la série SS2 qui commute sur un angle horizontal inférieur à 10° (donc, hystérésis faible !).

CARACTERISTIQUES DE CONSTRUCTION

Entièrement réalisé en polypropylène copolymère, sa forme biconique évite les risques d'encrassement. Le câble néoprène autorise un fonctionnement durable dans les fluides neutres, même avec de nombreuses commutations.

BAMO MESURES

22, Rue de la Voie des Bans - Z.I. de la Gare - 95100 ARGENTEUIL

Tél : (+33) 01 30 25 83 20 - Web : www.bamo.fr

Fax : (+33) 01 34 10 16 05 - E-mail : info@bamo.fr

REGULATEUR DE NIVEAU
A FLOTTEUR
NIVOSTOP® - RNF 110

05-06-2007

522 I0 01 C

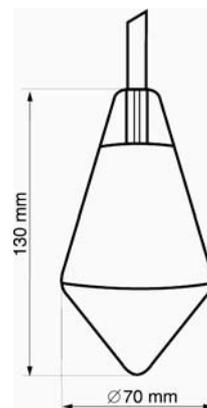
NIV

522-01/1

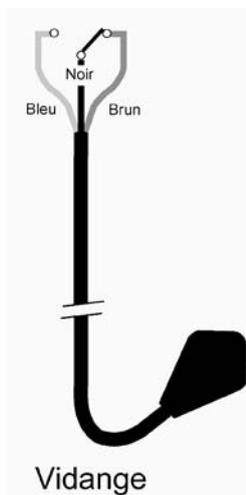
CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Fonctionnement	: omnidirectionnel
Pression max. admissible	: 5 bars
Indice de protection	: IP 68
Câble normalisé	: Néoprène Ø 8,9 mm
Densité admissible	: 0,60 à 1,15
Température max.	: 85° avec câble Néoprène
Enveloppe bicônique	: Polypropylène copolymère
Pouvoir de coupure en direct	: 20 (8) A (20 A résistifs - 8 A inductifs)
Alimentation	: 250 VCA - 50 / 60 Hz
Microrupteur	: inverseur
Lest réglable sur câble	: 200 g / plastique
Poids du flotteur sans câble	: 100 g
Poids du câble : néoprène	: 105 g / m
Longueurs de câble	: 5 - 10 - 20m (autres s/dde)

ENCOMBREMENTS



BRANCHEMENTS



Remplissage



CODES ET REFERENCES

Code	Référence	Désignation
522 050	RNF 110/5	Régulateur NIVOSTOP 110 / Lg de câble 5 m
522 110	RNF 110/10	Régulateur NIVOSTOP 110 / Lg de câble 10 m
522 205	RNF 110/20	Régulateur NIVOSTOP 110 / Lg de câble 20 m
520 917	Attache-câble	Attache-câble
520 919	Pince d'ancrage	Pince de suspension, 2 câbles

Les lests réglables sur le câble sont en général indispensables au bon fonctionnement des appareils. Ils permettent au câble de rester bien tendu et constituent le point de rotation des flotteurs. Positionnés à environ 30 cm des flotteurs, ils peuvent ensuite être éloignés ou rapprochés en fonction des liquides plus ou moins agités, dans lesquels ils sont installés.

L'attache-câble ou la pince d'ancrage, accessoires peu coûteux et trop souvent négligés, sont vivement conseillés pour tous les appareils suspendus afin d'éviter la détérioration des câbles électriques.



BAMO MESURES

22, Rue de la Voie des Bans - Z.I. de la Gare - 95100 ARGENTEUIL
 Tél : (+33) 01 30 25 83 20 - Web : www.bamo.fr
 Fax : (+33) 01 34 10 16 05 - E-mail : info@bamo.fr

REGULATEUR DE NIVEAU
 A FLOTTEUR
NIVOSTOP® - RNF 110

05-06-2007

522 I0 01 C

NIV

522-01/2